



MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sanction Définitive

Val-de-Travers – Noiraigue – BF 1225 – Les Devins 4

Description de l'ouvrage : Réaménagement et rénovation d'une halle industrielle

Affectation parcelle : ZAE

Requérant(s) : Brügger Pius, Abbaye 1, 2105 Travers

Auteur des plans : Architecte EPFL, Bloesch Denis, Baume 2, 2016 Cortaillod

SATAC : 118491

Décision spéciale : Art. 16 LConstr. (surfaces de jour) ; Distance à un alignement ; Abattage d'arbres

Affichage :

- Site internet communal : www.val-de-travers.ch → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au **08 juillet 2024**.

Val-de-Travers, le 07 juin 2024.

LE CONSEIL COMMUNAL

